



TCA : le sketch permanent !

Cette fois c'était la bonne ! Le planning du déménagement était connu, les déménageurs étaient attendus, les cartons allaient être faits, les agents avaient même été informés qu'ils devraient rester chez eux le vendredi 13 juin (était-ce prémonitoire ? faut-il devenir superstitieux ?) pour que les bureaux soient vidés...

Hélas... encore une fois la malédiction de la TCA a encore frappé !

On ne déménage plus !

Lundi 2 juin, les organisations syndicales étaient convoqués à la TG pour parler du déménagement de la TCA. La délégation CGT s'y rendait avec des interrogations sur le déroulement de l'opération, sur les évolutions qui en découleraient en terme d'organisation du travail, sur les conditions de travail des postes et services qui resteraient au Turgot, etc...

Nous avons donc été fort surpris d'apprendre que tout est remis en cause.

Comme le Turgot doit faire l'objet de travaux lourds qui prendront au moins 2 ans ½, la décision de déplacer la TCA avait été prise. Contre notre avis, le PIAA, les Domaines, le Centre de Formation, la trésorerie IV Amendes et le Pôle Fonction Publique devaient par contre rester dans le bâtiment pendant les travaux.

Pour reloger la TCA, trois étages du bâtiment de la Chambre des Métiers (rue d'Isly) ont été loués. Ce bâtiment est la propriété conjointe de la Chambre des Métiers et de RSI (Régime Social des Indépendants). Le propriétaire des étages concernés est RSI, avec qui la TG a signé un bail de 3 ans. Des travaux ont été faits, financés par la CP, pour adapter ces locaux aux besoins de la TCA, après consultation d'un ergonomiste. Tout ceci a déjà coûté cher... très cher.

Le 6 mai 2008, pendant une réunion des copropriétaires du bâtiment, la TG apprend – presque par hasard – que la Chambre des Métiers a décidé de faire dans quelques mois des changements dans la disposition de ses bureaux. Il est notamment prévu de casser la dalle du rez-de-chaussée, ce qui va impliquer

des travaux extrêmement lourds (plus que ceux du Turgot, même s'ils doivent être moins longs).

Avec l'accord de la direction générale, la décision est prise d'arrêter tout. On ne déménage plus, au moins jusqu'à mi-septembre.

La TG travaille maintenant sur trois pistes :

- empêcher les travaux de la Chambre des Métiers,
- déménager en septembre en espérant que le plus gros des travaux serait terminé
- trouver d'autres locaux.

La première option implique des actions juridiques, dont l'issue est loin d'être certaine. Toutefois, il est certain que nous avons été floués dans l'affaire, volontairement ou non, et que le contrat de bail ne tient plus. Le propriétaire, RSI, a donc tout intérêt à soutenir la démarche de la TG s'il ne veut pas trop perdre dans l'affaire.

La deuxième option présente des risques : pas sûr que le calendrier des travaux de la Chambre des Métiers s'y prête.

Troisième option : d'ores et déjà, afin de ne pas être pris au dépourvu, la TG s'est mise à la recherche d'autres locaux. Dans ce cas, il faudra tout recommencer : marché avec l'ergonome, travaux, etc...

La CGT est intervenue immédiatement :

- *Nous sommes extrêmement mécontents de ce marché de dupes et nous attendons plus de professionnalisme de la part de*

l'ensemble des intervenants. Nous nous étonnons également de ne l'apprendre que maintenant, quatre semaines plus tard.

- *Il est évident que le déménagement doit être suspendu : pas question que les agents soient mis dans cette situation de conditions de travail inacceptables. Il y a déjà assez de problèmes à attendre, pour eux dans la nouvelle organisation de travail, pour les collègues qui resteront au Turgot pendant les 3 ans de travaux...*
- *Il y a un gaspillage d'argent public totalement inacceptable et il n'est pas question que le contribuable en soit la victime : les responsables de ce gâchis (Chambre des Métiers ? RSI ?) devront rembourser intégralement tout ce que la TG a dépensé dans ce projet.*
- *Le bâtiment de la Chambre des Métiers, même s'il n'est pas parfait, a des avantages certains pour les agents parking, transports en commun, restauration collective, environnement général... Pour la CGT, s'il faut de nouveaux locaux, les conditions devront être au moins équivalentes !*

- *Les conditions de démarrage de la TCA ont déjà été particulièrement chaotiques, les agents ont vu leurs conditions de travail se dégrader de mois en mois, avec une baisse régulière des effectifs, un accroissement de la charge de travail... Cet épisode est un nouvel avatar dans cette affaire à rebondissements... sans doute celui de trop.*

La CGT a immédiatement informé les personnels, en faisant des comptes rendus oraux dans les étages de la TCA dès la sortie de la réunion.

Les agents sont partagés entre la colère et la franche rigolade ! Encore un épisode de plus... à tel point qu'on attend maintenant le prochain contrordre... Quel gâchis : tant d'argent dépensé, tant de travail pour rien...

La CGT attend maintenant les prochains événements mais sera très attentive à toutes les évolutions en espérant plus de sérieux.

Nous avons demandé à être tenus au courant de l'avancée de toutes les options et nous exigerons des points d'information réguliers.

En fin de réunion, le TPG nous a à nouveau parlé du rapport Larcher (qui préconise la fin du partenariat Trésor / Hôpital). Le secteur hospitalier représente 8% de l'activité du trésor en Ile-et-Vilaine. Pour le directeur général, ce sujet n'est pas à l'ordre du jour. Pour nous, cet engagement ne vaut que pour ceux qui le croient et nous resterons vigilants. Notre expérience (la redevance par exemple...) nous a rendus prudents sur ce type de déclaration.

*Selon le directeur général, personne ne doit être déplacé du fait de la fusion et il n'y aura pas plus de suppressions d'emplois. Là encore, la CGT a apporté un bémol : le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, s'il passe, remet totalement en cause les garanties actuelles et rend caduques toutes les promesses de ce type. **La CGT mobilise les personnels contre ce projet et appelle notamment à l'action du 10 juin pour le faire capoter !***

Dans le cadre des questions diverses, l'évolution des locaux du Sully a été évoquée. Au cours de la discussion, nous avons appris que le déplacement du service de contrôle redevance au Turgot avait été envisagé. Nous avons immédiatement exprimé notre profond étonnement : quel intérêt y aurait-il à mettre un service de plus dans ce bâtiment qui va subir trois ans de travaux ? La question reste en suspens... nous la suivrons de près !

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !

Je participe, je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Échelon : _____ Tps partiel : ____%

Poste ou service : _____

Adresse mail : _____@dgfip.finances.gouv.fr

Date : _____ Signature : _____

